

Challenge Mobilité

Auvergne-Rhône-Alpes
22 sept. 2020



Mode d'emploi salarié(e)

Le Challenge Mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui propose aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le Challenge Mobilité offre ainsi à chacun(e) la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce sont les établissements qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés pour que ceux-ci participent.



JE PARTICIPE ET J'EN PARLE AUTOUR DE MOI

Si mon établissement est inscrit, je contacte le référent pour connaître les modalités de participation.

Si mon établissement n'est pas inscrit je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.

Si mon établissement n'est pas inscrit et que je connais le challenge je mobilise ma direction et mes collègues pour y participer.

Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.



LE MARDI 22 SEPT. JE RELÈVE LE DÉFI

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul dans ma voiture : vélo, marche, transports en commun, covoiturage... ou encore pour ne pas venir sur mon lieu de travail et pratiquer le télétravail ou me rendre dans un 1/3 lieu.

Si j'opte déjà pour un mode alternatif au quotidien, et bien je poursuis mes efforts car chaque participation compte. De plus, c'est l'occasion de partager mon expérience avec mes collègues.



JE PASSE UN MOMENT CONVIVIAL

Cette journée se veut avant tout conviviale ! Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours... Je m'inspire des bonnes idées proposées sur le site du challenge.



JE REPORTE MES TRAJETS ALLER

Je reporte les informations concernant mon trajet domicile-travail sur le site ou je les communique à mon référent s'il a la charge de les centraliser.